

625394-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Immobilienverwaltung gegen Einzelhonorar oder auf Vertragsbasis – Mise en place d'un mandat de gestion immobilière sur les propriétés de la SAS Foncière Publique d'Ile-de-France et la SAS Foncière Commune

OJ S 175/2026 10/09/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

E-Mail: service-marches@epfif.fr

Rechtsform des Erwerbers: Von einer zentralen Regierungsbehörde kontrollierte Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Wohnungswesen und kommunale Einrichtungen

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Mise en place d'un mandat de gestion immobilière sur les propriétés de la SAS Foncière Publique d'Ile-de-France et la SAS Foncière Commune

Beschreibung: La présente consultation a pour objet le lancement d'un Accord-Cadre multi attributaires pour la mise en place d'un mandat de gestion immobilière sur les propriétés de la SAS Foncière Publique Ile-de-France et la SAS Foncière Commune. Le marché public projeté est un marché de service au sens de l'article L. 1111-4 du code de la commande publique. Le marché est un marché de prestations de services soumis aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et de services (CCAG FCS) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. La consultation fait l'objet d'une Procédure d'appel d'offre ouvert conformément aux articles L. 2124-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Kennung des Verfahrens: 70811f4a-f7b0-4ccc-803e-15dbc2e1170c

Interne Kennung: FP202602

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 70330000 Immobilienverwaltung gegen Einzelhonorar oder auf Vertragsbasis

2.1.2. Erfüllungsort

Stadt: PARIS

Postleitzahl: 75014

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Rein innerstaatliche Ausschlussgründe:

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Mise en place d'un mandat de gestion immobilière sur les propriétés de la SAS Foncière Publique Ile-de-France et la SAS Foncière Commune

Beschreibung: La présente consultation a pour objet le lancement d'un Accord-Cadre multi attributaires pour la mise en place d'un mandat de gestion immobilière sur les propriétés de la SAS Foncière Publique Ile-de-France et la SAS Foncière Commune. Les caractéristiques du marché sont décrites dans le CCTP. => Forme de l'accord-cadre : Conformément aux articles L2125-1 et R2191-17 et suivants du Code de la commande publique, le présent marché concerne la mise en place d'un accord-cadre « multi-attributaires » à bons de commande. Le nombre d'attributaire maximum de l'accord-cadre est de 2. L'accord-cadre est traité à prix unitaires (article R2112-6 1°), sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 et suivants d'une part, et R2162-13-14 d'autre part. Les prestations seront exécutées selon les besoins de la Foncière publique d'Ile-de-France et de la Foncière Commune, par l'émission de bons de commande successifs notifiés au titulaire et ce jusqu'au dernier jour de validité du marché. Les bons de commande préciseront notamment la nature de la prestation à exécuter, le délai d'exécution et le lieu d'exécution. Cet accord-cadre est exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions suivantes : - Avec des montants minimaux différenciés dégressifs par attributaire ; - Avec un montant maximal commun de 1 700 000 Euros HT pour la durée du marché. > L'opérateur économique classé en 1ère position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 135 000 Euros HT pour la durée du marché ; > L'opérateur économique classé en 2ème position dans le cadre de la passation du marché se verra confier un volume financier minimum de commandes de 51 000 Euros HT pour la durée du marché. Les bons de commande sont émis sur la base des prix unitaires indiqués dans le BPU, appliqués aux quantités réellement commandées. Les bons de commande sont établis par le pouvoir adjudicateur ou son représentant. Le montant maximal est le suivant : 1 700 000 Euros HT, commun à tous les attributaires pour la durée totale du marché. => Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu pour une durée de quatre (4) ans. Le pouvoir adjudicateur pourra mettre fin au marché chaque année à la date d'anniversaire de la notification de l'accord-cadre, sans indemnité sous réserve d'une information préalable aux titulaires deux mois avant l'échéance de l'accord-cadre (par courrier recommandé). En cas de non-reconduction, la décision du Maître d'Ouvrage devra être notifiée au titulaire par courrier deux mois avant l'échéance de l'accord-cadre. En cas de non-reconduction, le montant minimal du titulaire concerné sera proratisé selon les années d'exécution restantes. A noter : il pourra être décidé de ne pas renouveler l'Accord-Cadre avec l'un des titulaires sans remettre en cause l'accord-cadre.

Interne Kennung: FP202602

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 70330000 Immobilienverwaltung gegen Einzelhonorar oder auf Vertragsbasis

5.1.2. Erfüllungsort

Stadt: PARIS

Postleitzahl: 75014

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 48 Monate

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 1 700 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

Zusätzliche Informationen: MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

DES ENTREPRISE : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les

candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <http://www.marches-epfif.com> (Mot

clef FP202602). INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE : Cf. article 3 du RC. Pour

promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'EPF Ile de France a décidé de faire application

des dispositions des articles L 2112-2 à 4 du code de la commande publique en imposant des

heures d'insertion en incluant, dans le marché, une clause sociale obligatoire. Pour l'exécution

du marché, les entreprises attributaires devront ainsi réaliser cette action d'insertion qui

permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou

professionnelles particulières. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution

sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du marché. GROUPEMENT

D'ENTREPRISES : Cf. article 8 du RC. Les entreprises peuvent présenter leur offre sous

forme de groupement. Le groupement pourra être solidaire ou conjoint. Le groupement est

solidaire lorsque chacun des prestataires du groupement est engagé pour la totalité du

marché, que l'opération soit ou non divisée en lots. Dans cette forme de groupement, l'un des

prestataires membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire,

représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique de la partie

contractante et coordonne les prestations du groupement. L'acte d'engagement est un

document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les

membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser. Le présent règlement de

consultation interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en

agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs

groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement,

devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer

les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la

qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. La sous-traitance totale du

marché est strictement interdite. PRESENTATION DES CANDIDATURES : Cf. Article 9 du

RC. Pour présenter sa candidature, le candidat peut notamment utiliser l'un des formulaires

suivants : - Le formulaire « déclaration de candidature » (DECA) présent au dossier de

consultation (les formulaires DC1 et DC2 sont également admis). - Le formulaire « document

unique de marché européen » (DUME) conformément à l'article R. 2143-4 du code de la

commande publique. Conformément à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique,

tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa candidature les documents suivants : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; - Une déclaration de candidature présentant les renseignements suivants : o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités économiques et financières : * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ou une déclaration appropriée de banque. Niveau minimum de chiffre d'affaires annuel dans le domaine concerné par le marché sur les trois dernières années : au moins 1 millions d'euros HT ; * Attestation d'assurance responsabilité civile et risques professionnels ; * Attestation sur l'honneur selon laquelle le candidat dispose d'une garantie financière suffisante pour couvrir l'intégralité des fonds qui transiteront sur les comptes ouverts pour les besoins du mandat (garantie financière d'un montant égal ou supérieur à 1 000 000 Euros HT). o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités humaines et matérielles : * Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; * La liste des moyens matériels disponibles permettant d'attester des capacités du soumissionnaire à réaliser les prestations du marché. o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles : * Les références du candidat : les soumissionnaires devront présenter au minimum 3 références dans le domaine du marché reflétant une expérience avérée ; * La détention d'une carte de gestion ou équivalent, avec le nom de la Préfecture et la date de délivrance pour les administrateurs de biens dont la mission est réglementée par les dispositions de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970, de son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972 et des textes venant la compléter ou la modifier ; * Justification d'un niveau minimum du patrimoine en gérance en France avec au moins 1 000 000 de m² bâties concernant les actifs de typologie tertiaire (bureaux, commerce, logistique, ...). Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications...). L'appréciation des éléments de capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché. Le candidat ne présentant pas l'un ou plusieurs de ces éléments verra sa candidature déclarée irrecevable. Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité de régulariser les candidatures non complètes. Les éventuels co-traitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). PRESENTATION DES OFFRES : Cf. Article 10 du RC. MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 19 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. Le délai ci-dessus fixé sera décompté à partir de la date de l'envoi des documents modifiés. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Cf. article 20 du RC. Pour tous renseignements complémentaires nécessaires à la préparation des offres, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats, il sera possible d'adresser les demandes directement par mail sur la messagerie de la plateforme de dématérialisation. La demande devra parvenir au

plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure.

5.1.7. Strategische Auftragsvergabe

Konzept zur Verringerung der Umweltauswirkungen: Vermeidung und Verminderung der Umweltverschmutzung

Gefördertes soziales Ziel: Beschäftigungsmöglichkeiten für Langzeitarbeitslose, Benachteiligte und/oder für Menschen mit Behinderungen.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Critère n°1 : Valeur technique sur 60 points : • Sous-critère 1 : L'approche méthodologique sur 20 points ; • Sous-critère 2 : La présentation de l'équipe dédiée sur 20 points ; • Sous-critère 3 : La description des outils digitaux, des systèmes d'informations sur 15 points ; • Sous-critère 4 : la démarche environnementale appliquée dans le cadre du marché sur 5 points.

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 60

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Critère n°2 : Le prix noté sur 40 points à partir du DQE.

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 40

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.marches-epfif.com>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <http://www.marches-epfif.com>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 14/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 180 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Es ist eine Geheimhaltungsvereinbarung erforderlich: nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

Finanzielle Vereinbarung: Mode de règlement : Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Financement du marché : Fonds propres de la SAS Foncière Publique d'Ile de France et de la Foncière Commune. Les prix sont révisables. Les modalités sont détaillées dans le CCTP.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 2

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal Administratif de Paris

Informationen über die Überprüfungsfristen: En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt:

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt:

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation, die Angebote bearbeitet: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Registrierungsnummer: 49512000800026

Abteilung: Foncière Publique d'Ile-de-France et Foncière commune

Postanschrift: 4-14 rue Ferrus

Stadt: PARIS

Postleitzahl: 75014

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

E-Mail: service-marches@epfif.fr

Telefon: 0140789090

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt
Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. **ORG-0002**

Offizielle Bezeichnung: Tribunal Administratif de Paris

Registrierungsnummer: 17750005500013

Postanschrift: 7 rue de Jouy

Stadt: Paris Cedex 04

Postleitzahl: 75181

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telefon: +33144594400

Internetadresse: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 56cf7cf7-3171-47ac-81cc-2b0665dbff2d - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 08/09/2026 15:42:31 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 625394-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 175/2026

Datum der Veröffentlichung: 10/09/2026